SAINT-SIMÉON

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate
190CP-20-03-2020

MESURES ADDITIONELLES POUR LES CAMIONNEURS SAINT-SIMÉON *VILLAGE-RELAIS*

Saint-Siméon, le 20 mars 2020 –Dans la foulée de la pandémie du COVID-D, la Municipalité de Saint-Siméon a mis en place un service de base pour les camionneurs qui traversent notre village afin d'assurer des services essentiels.

Le « *Dépanneur Saint-Siméon »*, offrira un café aux camionneurs qui seront de passage chez nous. Les chauffeurs sont invités à faire une halte à son commerce au 517, rue Saint-Laurent, Saint-Siméon (à côté de l'église). Ils pourront stationner leur camion dans la cour de l'église, la Fabrique de Saint-Siméon ayant accordé une autorisation spéciale pour cette situation.

En tant de *Village-relais*, des toilettes sont accessibles 24 heures sur 24 au 498, rue Saint-Laurent (à côté de l'hôtel de ville).

Le propriétaire du *Dépanneur Saint-Siméon* tient à rassurer ses clients qu'il prend les mesures pour minimiser le danger de propagation.

« *Je tiens à remercier le propriétaire du Dépanneur Saint-Siméon, Monsieur Dave Savard ainsi que le Conseil de la Fabrique Paroisse Saint-Laurent de Charlevoix pour leur étroite collaboration. Dans ce genre de situation on apprécie l'entraide*. Je salue aussi les camionneurs et autres travailleurs essentiels» s'exprime le maire Sylvain Tremblay.

- 30 -

Source et renseignement :
Sylvain Tremblay, maire
sylvain.tremblay@saintsimeon.ca
418-620-5010